

LA FEUILLE DE CHOU DE VOISENON

N°13 – Avril 2022



Commune de
Voisenon

Edito



Chères Voisenonaises,
Chers Voisenonais,

Les soucis de la crise sanitaire s'éclaircissaient et la guerre a éclaté ; elle provoque des drames humains que l'Europe ne connaissait plus depuis des décennies.

Chaque fois qu'une crise majeure affecte notre quotidien, les communes sont en première ligne. C'est notre rôle. D'une crise à l'autre, Voisenon, -village solidaire- répond présent. Merci à tous ceux qui se sont mobilisés et ont généreusement fait face au présent. Ils ont mon soutien et celui de l'équipe municipale.

Au cours de ces deux années, malgré les aléas, les inquiétudes et les espoirs que nous avons connus, notre village s'est montré exemplaire : centre de dépistage pour le Plateau nord de l'agglomération melunaise, distribution de masque, équipement des bâtiments publics, aides bénévoles...

L'invasion de l'Ukraine par la Russie a provoqué un vaste élan de solidarité, à Voisenon comme ailleurs. J'ai autorisé l'association familiale à occuper ponctuellement la maison des associations pour qu'elle collecte des dons au profit des réfugiés ukrainiens affluant à la frontière polonaise. Merci au pont logistique d'un entrepreneur de l'aérodrome que nous remercions chaleureusement. Chacun a contribué selon ses possibilités. La solidarité, valeur importante de notre village, s'exprime une fois encore avec force.

Cependant notre village poursuit sa mutation nécessaire. Les élus sont mobilisés au service du quotidien : travaux, mise aux normes, gestion des services publics, demandes de subvention, rencontres. Ils prennent acte du passé pour mieux réaliser l'avenir.

Être présent dans les situations de crise, faire face à l'imprévu, maintenir un cadre de vie apaisé et protecteur, c'est le rôle des communes, en particulier le devoir de leurs maires.

Je veille à ce que Voisenon continue à répondre présent. Que chaque Voisenonais puisse exprimer sa solidarité et sa générosité dans les meilleures conditions.

Le Maire,
Julien AGUIN

Agenda du village

- **10 avril** : ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES – 1er Tour – de 8h à 19h – Mille-Club
- **17 avril** : Chasse aux œufs de Pâques organisée par Familles Rurales et l'ADPEVM
- **24 avril** : ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES – 2nd Tour – de 8h à 19h – Mille-Club
- **8 mai** : Commémoration de l'Armistice du 8 mai 1945



Zoom

Une démarche de modernisation du logo de notre village a été engagée afin de répondre à trois objectifs : apporter davantage de cohérence dans l'identité visuelle du village et de ses partenaires qui n'avaient pas de logo, améliorer sa visibilité et moderniser son image.

Le choix d'un rafraîchissement du logo a été retenu afin d'inscrire l'image de notre village dans la continuité, une histoire, en apportant simplement une touche de modernité et de simplicité piloté par Monsieur le Maire. Inscrit dans la continuité du précédent, le nouveau logo conserve l'un des repères forts de son identité visuelle : son blason.

Le choix de la typographie, résolument actuelle, du bleu résonance du passé royal et aquatique du village, apportent aussi une modernité. Simplement rafraîchi, le nouveau logo sera pour autant associé à une charte graphique qui viendra enrichir l'identité visuelle.

Retour en images

Soirée Belote

Merci à l'équipe de bénévoles de l'ASCV qui a organisée la soirée belote et jeux de société le samedi 19 mars au Mille-Club.

Renouer avec cette traditionnelle soirée autour du jeu accompagnée d'une bonne choucroute après une pause imposée par les restrictions sanitaires.



Loto des enfants

Merci à l'association des parents d'élèves de Voisenon et de Montereau-sur-le-Jard (ADPEVM) ainsi qu'aux élus de Voisenon et du Syndicat pour leur participation à l'organisation du loto des enfants. De nombreux lots ont été distribués aux enfants. Bravo à tous pour les déguisements !



Comité de parrainage

Le Comité de parrainage a organisé son traditionnel déjeuner des aînés. Merci à son Président à l'ensemble des bénévoles qui œuvrent pour organiser des événements bien sympathiques. Tous ses petits moments font le Voisenon que nous aimons.

Merci à Denis JULLEMIER, Conseiller départemental et à Monsieur le Maire d'avoir échangé avec les voisenonais sur les relations entre le Département et la Commune au cours de l'apéritif festif.



Assemblée générale Familles Rurales Voisenon

L'Assemblée générale de Familles Rurales Voisenon s'est tenue le 11 mars au Mille-Club en présence de Monsieur le Maire et de son adjointe à la Famille, Frédérique SAUVAUT. Merci aux bénévoles de l'association toujours aussi motivés d'animer le village malgré la crise sanitaire qui a impactée leurs activités.

Une collaboration précieuse entre le Centre communal d'Action Sociale (CCAS) de la Commune et l'association s'établit.



D'ailleurs, elle fêtera ses 50 ans en 2023. Le Conseil municipal félicite les nouveaux entrant au Conseil d'Administration : Florence LAZAROV et Christophe DROUAULT.

Solidarité Ukraine

L'association Familles Rurales de Voisenon avec le soutien de l'équipe municipale, a répondu à l'opération de solidarité les 6 & 12 mars au profit des Ukrainiens. Merci aux bénévoles qui se sont mobilisés pour aider dans l'organisation, trier, stocker, et mettre en voiture. Le Maire et les élus sont venus apporter leurs contributions avec des produits d'hygiène nécessaires et soutenir les bénévoles dans leurs actions. Merci aux voisenonais de leur générosité qui a été soulignée par la presse et par la première radio de France.



Commémoration

Le samedi 19 mars, Monsieur le Maire a commémoré les accords d'Évian et le cessez-le-feu mettant fin à la Guerre d'Algérie en présence des élus municipaux, des jeunes, des sages, du Président de l'Amicale des Anciens combattants, de notre

Porte-drapeau et du Lieutenant-Colonel BLANÈS représentant le corps des Sapeurs-pompiers.

Le Conseil Municipal des Jeunes a lu le message du Secrétariat d'État en se répartissant la parole de manière solidaire.



Hommage

Monsieur le Maire a remis la médaille de la commune à Gérard BLONDEL pour le remercier son engagement de Porte-drapeau de Voisenon durant 17 ans. Il lui a été également remis un cadeau personnel.

Le Président de l'Amicale des Anciens combattants, et les élus le remercie pour ses bons, loyaux et fidèles services pour perpétuer la mémoire de Voisenon.



Terrain de boules

Les agents des services techniques ont participé activement à la réfection du boulo-drome. Ainsi les boulistes pourront pratiquer dans de meilleures conditions. Les matériaux sont écoresponsables et s'intègrent dans le paysage. L'aménagement des équipements autour du Mille-Club se fait étape par étape en fonction des ressources financières.



Panneaux électoraux

Les panneaux électoraux ont été installés pour les élections présidentielles **qui se tiendront au Mille-Club le 10 et 24 avril entre 8h et 19h.**



RAPPEL : les activités des associations sont susceptibles d'être modifiées, adaptées ou annulées en fonction des réglementations gouvernementales à venir. Les articles sont rédigés par les associations.

ADPEVM



L'association des parents d'élèves ADPEVM organise son Vide ta Chambre "Enfants" le samedi 21 mai au Mille-Club.

Si vous souhaitez réserver un stand pour vendre des jouets, des vêtements d'enfant, contactez nous : adpevm@gmail.com.

Nous en profitons également pour remercier les familles de leur présence au loto; mais aussi les généreux donateurs de lots.

Nous avons tous passé un bon moment. De nombreux enfants sont repartis heureux grâce aux magnifiques lots remportés.

Enfin, nous vous partageons une photo des quelques membres de l'association en pleine réflexion lors d'une réunion de travail.

Nous nous tenons toujours à votre disposition à la sortie des écoles pour échanger, ainsi que sur facebook ou via l'adresse email adpevm@gmail.com.



Bibliothèque municipale

Boîte à livres

Depuis l'été 2020, des livres sont à votre disposition dans la boîte à livre installée par la municipalité à l'entrée du parking de la mairie. Vous pouvez en prendre et en déposer à votre guise.

Nous vous rappelons qu'il est important de respecter quelques consignes pour le bien de tous :

Les livres ne doivent pas être trop abîmés ou hors de lecture. Les rats de bibliothèque prennent soins des livres. Les rats des champs les mangent. Les bénévoles de la bibliothèque sont présents les mercredi et samedi de 9h30 à 12h pour vous aider à faire votre choix.

Si vous souhaitez vous débarrasser des vieux livres abîmés de vos greniers, la déchèterie de Vaux-le-pénil et l'entreprise ELISE (01 60 63 61 40) les récupèrent gratuitement.



L'Orangerie

Horaires des messes.

- Dimanche 3 avril : Aubigny
- Dimanche 10 avril : St Germain Laxis (Les Rameaux)
- Dimanche 17 avril : Rubelles (Pâques)
- **Dimanche 24 avril : Voisenon**

Contact : M. Gilbert LISIK, Président
3 rue Grande
gilbert.lisik@wanadoo.fr

Voisenon, votre village

Espace public

Toute occupation du domaine public doit faire l'objet d'une autorisation préalable, dûment signée par la Commune. La demande d'autorisation doit être adressée, au moins 8 jours avant la date de l'occupation : mairie@voisenon.fr

Il ne s'agit lors que d'une demande d'autorisation ; un arrêté municipal vous sera envoyé si cette demande est acceptée.

La réservation des emplacements sur le domaine public ne peut se faire qu'une fois l'autorisation affichée ; elle est à la charge du pétitionnaire qui est responsable de la sécurité de l'installation.



SMITOM

Sur le territoire du SMITOM-LOMBRIC, plus de 5 000 tonnes de déchets verts sont apportés en déchèterie chaque année. Avant de les emmener, pensez à les broyer pour les valoriser dans votre jardin. Broyer ses déchets de jardinage permet de réduire leur volume, mais pas seulement, ces déchets peuvent aussi être revalorisés. Nul besoin de les brûler ou de les évacuer vers une déchetterie, elles seront directement utilisées sur place pour la création de compost ou de paillis.



Sport Passion

De même que l'année dernière, l'agglomération Melun-Val-de-Seine lance les préinscriptions des stages estivaux de sport pour les jeunes de 6 à 17 ans. Encadrés par des équipes de professionnels qualifiés et motivés, les stages « Sport Passion » permettent une initiation à de nombreux sports : sports collectifs, athlétisme, sports de raquettes, activités gymniques et artistiques, jeux d'opposition et initiation aux arts martiaux, roller, golf, natation, patinage...



Élections présidentielles

Les élections présidentielles auront lieu les 10 et 24 avril de 8h à 19h au Mille-Club. Si vous ne pouvez

pas aller voter, la demande de procuration est possible en ligne ou dans n'importe quel commissariat.

Affichage sauvage

Comme indiqué dans une précédente publication, nous vous rappelons que l'affichage sur le mobilier urbain (bancs, candélabres, poteaux, ...) est strictement interdit quel que soit l'événement ou l'afficheur (particulier, entreprise ou association). Cela est considéré comme de l'affichage sauvage. C'est répréhensible par la loi et peut-être passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 750€ par affiche. L'affichage sauvage dégrade fortement le mobilier urbain qui coûte très cher à la collectivité. Ensemble, soyons vigilants. Ayons un village propre.

Votre procuration en 4 étapes



1

Effectuez votre demande en ligne et conservez le numéro de référence de dossier



2

Rendez-vous en commissariat ou en brigade de gendarmerie pour valider votre procuration, munie de votre numéro de référence et d'une pièce d'identité



3

Recevez la confirmation de votre procuration par courriel



4

Prévenez la personne à qui vous donnez procuration